



**MAIRIE DE
BUZET-SUR-TARN**

31660

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2022

N° 2022/089

L'an deux mil vingt-deux le dix-neuf octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BUZET-SUR-TARN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. JOVIADO Gilles, Maire.

Etaient présents : M. ASSIE Julien, Mme AUSTRUY Lise, M. BONNASSIES Patrick, Mme BOULAC Monique Mme CHARLES Ghislaine, M. DARIES Alain, Mme DERAMOND Valérie, Mme DOITEAU Charlotte, Mme GAILHARD Brigitte, M. JOVIADO Gilles, Mme OBRY Sylvie, M. PINSON Michel, M. ROUJEAN Edgard.

Procurations : Mme BRISPOT Valentine à Mme DOITEAU Charlotte, M. DEMETZ Gilbert à M. ROUJEAN Edgard, Mme ROUSSEL Nathalie à Madame CHARLES Ghislaine, M. VALERI Bernard à M. DARIES Alain, M. WALCZYNA Laurent à Mme DERAMOND Valérie.

Absents excusés : M. BAUDON Antoine, Mme GUERRERO Katia, M. MANY Alexandre, M. TEGON Francis, Mme VILLEROY Sophie.

Secrétaire de séance : Mme BOULAC Monique

OBJET : VŒU PORTÉ PAR L'ASSOCIATION INDEPENDANTE ET TRANSPARTISANE « RALLUMONS L'ETOILE ! » POUR UN ACCORD SUR UNE 1^{ERE} PHASE DU RER TOULOUSAIN SUR LA BASE D'UN RER CADENCÉ A LA DEMI-HEURE DE 5H A MINUIT

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Buzet-sur-Tarn est adhérente de l'association « Rallumons l'Etoile ! ».

Début octobre, « Rallumons l'Etoile ! » a communiqué un vœu pour un accord sur une première phase du RER Toulousain. L'objectif est de sensibiliser la Région, la Métropole de Toulouse (Tisséo), le Conseil Départemental, les intercommunalités et communes concernées.

A la lecture du vœu de l'association « Rallumons l'Etoile ! », le conseil municipal de Buzet-sur-Tarn a trouvé judicieux d'enrichir ce vœu en y introduisant des préoccupations concrètes vécues par notre territoire et ses administrés.

Ainsi, voici les enrichissements proposés :

- Compte tenu de l'urgence climatique et des difficultés de plus en plus grandes rencontrées pour accéder à Toulouse, nous ne pouvons pas attendre 2040 pour le cadencement à la 1/2 heure entre 5h et minuit de la ligne Saint-Sulpice/Matabiau. Nous formulons que les études pour ce cadencement démarrent au plus vite et que la date de réalisation soit plus proche de 2030 que 2040,

- Parallèlement, il serait opportun de revoir le cadencement des lignes de bus régulières afin d'augmenter le nombre de liaison entre nos différentes communes et les gares ferroviaires les plus proches ainsi que les liaisons communes / Lycée de Gragnague,



MAIRIE DE
BUZET-SUR-TARN

31660

- Nous formulons également le vœu que soient créées des liaisons douces sécurisées entre les arrêts des lignes de bus régulières et le lycée de Gragnague et entre la gare de Gragnague et le lycée,
- Enfin, que ce soit pour le RER Toulousain ou les problématiques de cadencement des lignes de bus, il serait opportun d'associer les intercommunalités du territoire qui le désirent. Ces dernières seraient des points d'appui importants pour les acteurs majeurs du sujet que sont la Région, la Métropole, le département et l'État.
- En dernier lieu, il faudra optimiser les emplacements des gares de Saint-Sulpice, Portes du Tarn (à étudier) et gare de Roquesérière/Buzet : accès, stationnement et les voies douces.

Monsieur le maire fait lecture du vœu proposé par l'association « Rallumons l'Etoile ! » :

Proposition d'une approche pragmatique et fédératrice sur la base d'un RER cadencé à la demi-heure de 5h à minuit avec des avancées par étapes d'ici 2029

1. Une approche en deux phases pour débloquer le projet de RER

- **Les difficultés de déplacements continuent de s'aggraver dans Toulouse et sa périphérie** (1,3 million d'habitants au total). Les bouchons n'ont pas disparu avec la crise sanitaire. L'inflation renchérit le coût de la vie. Et la Zone à Faibles Émissions (ZFE) va exclure d'ici début 2024 des centaines de milliers de véhicules d'une grande partie de Toulouse. De nombreux habitants et entreprises sont donc insatisfaits de leurs déplacements aujourd'hui et très inquiets pour l'avenir.
- **Il y a un vrai risque que le RER toulousain doive attendre 5-6 ans avant de se traduire par des avancées concrètes**, malgré un large consensus transpartisan et le lancement, par la Région Occitanie et l'État, d'études sur un RER cadencé au quart d'heure à l'horizon 2040.
- **A Bordeaux et à Strasbourg, les RER métropolitains deviennent des réalités** avec des projets pragmatiques (réalisation par étapes en commençant par optimiser l'existant) et partenariaux (portage conjoint par la Région et la Métropole).
- **Sur les mêmes bases, une 1ère phase d'un RER toulousain, cadencé à la demi-heure de 5h à minuit, paraît réalisable d'ici 2029** par étapes pour des coûts relativement raisonnables

(en investissement et en fonctionnement), compatibles avec le financement de la 3ème ligne de métro.



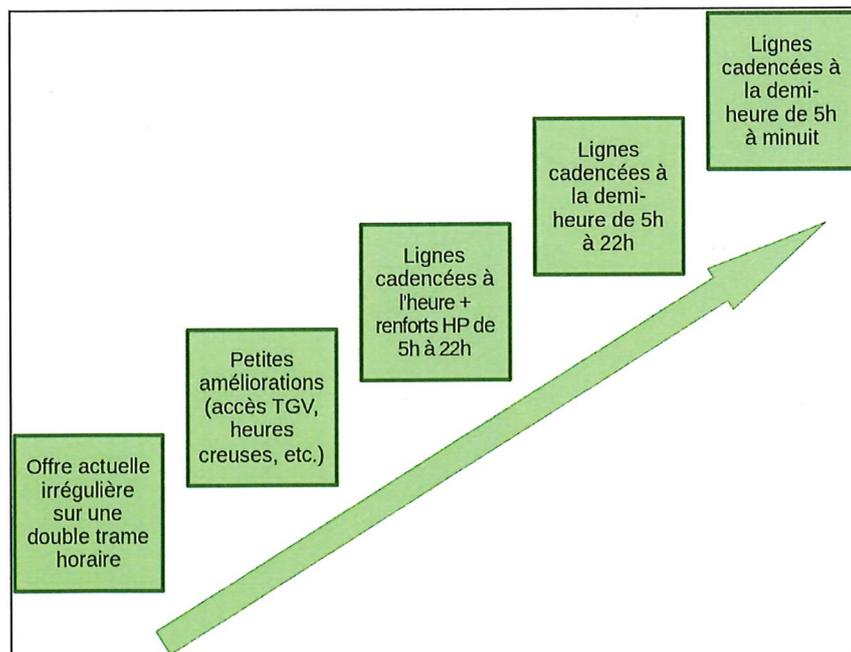
**MAIRIE DE
BUZET-SUR-TARN**

31660

- Une telle amélioration de l'offre représenterait déjà une révolution pour les habitants et les entreprises de la grande agglomération toulousaine.
- Cela permettrait aussi préparer sereinement une 2ème phase (2030-2040) plus complexe en se donnant du temps pour étudier et discuter des différents scénarios possibles pour un RER cadencé au quart d'heure d'ici 2040.

2. Un premier scénario exploratoire pour illustrer la démarche proposée

- Un scénario exploratoire pour ouvrir la discussion qui pourrait être approfondi et qui n'exclut pas d'autres scénarios possibles.
- Un projet global de desserte pour une agglomération multipolaire irriguée par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un RER cadencé à la demi-heure, avec une tarification intégrée, des réseaux de bus coordonnés et un système « train+vélo » performant.
- Une réalisation par étapes avec des avancées concrètes et progressives d'ici 2029.
- L'utilisation d'une boîte à outils, éprouvée partout en Europe, pour rendre possible ce projet de desserte : exploitation à coût marginal, optimisation du matériel roulant et du réseau actuel, améliorations ponctuelles de la capacité du réseau et plan gares.





MAIRIE DE
BUZET-SUR-TARN

31660

3. Le vœu d'un accord rapide pour mettre enfin le RER sur les rails

- **Un accord semble possible sur un projet partagé par les principaux acteurs (Région, Tisséo, État, SNCF) en concentrant les réflexions ces prochains mois sur une telle 1ère phase.**
- **Le nouveau Contrat Plan Etat-Région (CPER) 2023-2027 et la nouvelle convention TER en discussion pourraient alors être des leviers permettant des avancées concrètes et progressives.**
- **Compte tenu des difficultés de déplacements des habitants et des entreprises de l'agglomération toulousaine (bouchons, pollution, inflation, ZFE), nous faisons le vœu que tous les acteurs, chacun dans leur rôle, s'engagent pour trouver un accord sur un projet de RER bénéfique pour tous.**

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'enrichir le vœu de l'association « Rallumons l'Etoile avec les éléments suivants :

- Compte tenu de l'urgence climatique et des difficultés de plus en plus grandes rencontrées pour accéder à Toulouse, nous ne pouvons pas attendre 2040 pour le cadencement à la 1/2 heure entre 5h et minuit de la ligne Saint-Sulpice/Matabiau. Nous formulons que les études pour ce cadencement démarrent au plus vite et que la date de réalisation soit plus proche de 2030 que 2040,

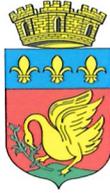
- Parallèlement, il serait opportun de revoir le cadencement des lignes de bus régulières afin d'augmenter le nombre de liaison entre nos différentes communes et les gares ferroviaires les plus proches ainsi que les liaisons communes / Lycée de Gragnague,

- Nous formulons également le vœu que soient créées des liaisons douces sécurisées entre les arrêts des lignes de bus régulières et le lycée de Gragnague et entre la gare de Gragnague et le lycée,

- Enfin, que ce soit pour le RER Toulousain ou les problématiques de cadencement des lignes de bus, il serait opportun d'associer les intercommunalités du territoire qui le désirent. Ces dernières seraient des points d'appui importants pour les acteurs majeurs du sujet que sont la Région, la Métropole, le Département et l'État.

- En dernier lieu, il faudra optimiser les emplacements des gares de Saint-Sulpice, Portes du Tarn (à étudier) et gare de Roquesérière/Buzet : accès, stationnement et les voies douces.

- D'approuver le vœu ainsi enrichi pour un accord sur une première phase du RER Toulousain



**Mairie de
BUZET-SUR-TARN**

31660

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire : Gilles JOVIADO

Nombre de membres du Conseil Municipal	: 23
En exercice	: 23
Présents	: 13
Qui ont pris part au vote	: 18
Votes pour	: 18
Votes contre	: 00
Abstentions	: 00
Dates de convocation et d'affichage	: 14/10/2022

